



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2019

LACOSTE OPERATIONS - FRANCE

Version française

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|--------------|---|-----------|
| 01 | MÉTHODOLOGIE | 7 |
| <hr/> | | |
| 02 | MODÈLE D’AFFAIRES | 9 |
| <hr/> | | |
| 03 | ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS | 13 |
| 03.1 | CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITÉS | 15 |
| 03.2 | RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES | 15 |
| 03.3 | LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON | 16 |
| 03.4 | DONNÉES SOCIALES | 17 |
| 03.5 | ATTRACTIVITÉ ET RÉTENTION DES TALENTS | 17 |
| | 03.5.1 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES | 17 |
| | 03.5.2 FORMATION | 19 |
| 03.6 | HANDICAP | 21 |
| 03.7 | SANTÉ ET SÉCURITÉ | 22 |
| 03.8 | QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS | 23 |
| 03.9 | CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE | 24 |
| | 03.9.1 CONTRÔLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL | 24 |
| | 03.9.2 TRANSPARENCE ET TRAÇABILITÉ | 25 |
| | 03.9.3 MATIÈRES PREMIÈRES | 25 |
| 03.10 | ENVIRONNEMENT | 26 |
| | 03.10.1 GESTION DES DÉCHETS | 27 |
| | 03.10.2 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES | 27 |
| | 03.10.3 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) | 28 |
| | 03.10.4 MODE CIRCULAIRE ET ÉCOCONCEPTION | 30 |
| | 03.10.5 BIODIVERSITÉ | 32 |
| 03.11 | FONDATION LACOSTE | 33 |
| <hr/> | | |
| 04 | NOTE MÉTHODOLOGIQUE 2019 | 35 |
| 04.1 | FORMATION | 35 |
| 04.2 | FLOTTE INTERNE DE VÉHICULES | 35 |
| 04.3 | TRANSPORT DE MARCHANDISES | 35 |





DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Lacoste est un acteur majeur du marché du premium casual wear. Une position qui nous confère des responsabilités vis-à-vis de nos clients et de nos partenaires, pour lesquels nous devons élaborer des produits respectueux des Hommes et de l'Environnement.

“L'essentiel est que demeure le Fair-Play !” ; nous faisons de cette devise sportive de René Lacoste une règle de conduite de nos affaires et de notre comportement. Depuis 1933, Lacoste grandit et progresse en nouant des relations d'affaires durables avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs. Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2012 et à ses 10 principes est le reflet de cette volonté continue de se développer économiquement tout en veillant au respect des règles, des hommes et de l'environnement.

Le Comité Exécutif renouvelle ici son engagement à faire vivre concrètement les principes du Pacte Mondial dans les activités quotidiennes du groupe.

Thierry Guibert
CEO



MÉTHODOLOGIE

01

MÉTHODOLOGIE

Même si la politique RSE s'applique sur un périmètre plus global, les informations présentées dans cette déclaration portent sur les activités de la société Lacoste Operations en France à l'exception des opérations en amont et en aval qui sont réalisées par d'autres entités non concernées par le périmètre de cette obligation légale.

Les données RSE sont collectées par la Direction RSE auprès des contributeurs référents de chaque entité intégrée dans le reporting.

Sauf indication contraire, les données collectées couvrent la période de l'exercice civil 2019 allant du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Ces informations ont fait l'objet d'un avis de la part de l'un des commissaires aux comptes de la société EY - désigné Organisme Tiers Indépendant -, qui n'a pas relevé d'anomalie significative sur la conformité de la DPEF et la sincérité des informations contenues dans la Déclaration de Performance Extra-Financière de Lacoste Opérations.



MODÈLE D'AFFAIRES

02

MODÈLE D'AFFAIRES

Surnommé le Crocodile, membre des Mousquetaires, René Lacoste a été sacré 10 fois vainqueur de tournois du Grand Chelem et a gagné la coupe Davis en 1927 en équipe. Toute sa vie, il fut un inventeur. Il a dessiné le 1er polo fabriqué dans un nouveau tissu révolutionnaire : le petit piqué. Précurseur de l'athlisure, faisant rimer pratique et esthétique, René Lacoste n'a cessé de révolutionner le tennis et la mode.

Lacoste est désormais un acteur majeur du marché du premium casual wear. Une position qui lui confère des responsabilités vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires, avec lesquels il doit élaborer des produits respectueux des Hommes et de l'environnement.

Dans ce cadre, Lacoste Operations est le licencié mondial des marques Lacoste pour le vêtement, la maroquinerie, l'underwear et le footwear. À ce titre, elle paie des redevances aux sociétés propriétaires des Marques.

Lacoste Operations se rémunère en vendant des produits textiles, chaussures, sacs et accessoires de la marque Lacoste à des distributeurs, principalement sur le territoire Européen et en donnant en licence ses droits sur les autres territoires et en rendant diverses prestations de services.



NOTRE VISION ET AMBITION

DEVENIR LA MARQUE
LA PLUS DÉSIRABLE DANS
LE PREMIUM CASUAL WEAR

NOS RESSOURCES

COLLABORATEURS

1244 COLLABORATEURS
27 NATIONALITÉS
64% DE FEMMES

PRODUCTION

2 SITES INDUSTRIELS
EXPERTISE TEINTURE
QUALITÉ PRODUIT

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MARQUE
LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

NOTRE CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

FINANCIER

VENTES 412M€
PRESTATIONS 109M€

COLLABORATEURS

SALAIRES 55,9M€
AVANTAGES SOCIAUX 26,2M€

FORMATION

2,6 % DE LA MASSE SALARIALE
12 820 HEURES
MANUFACTURING ACADEMY
MANAGEMENT ACADEMY
CUSTOMER EXPERIENCE ACADEMY

SOCIÉTÉ & FONDATION

13 ASSOCIATIONS
8 PAYS
12 000 JEUNES

NOTRE ECOSYSTÈME

FOURNISSEURS

PARTENAIRES
COMMERCIAUX

ENVIRONNEMENT

CLIENTS

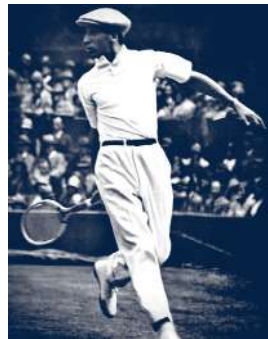
4 VALEURS



6 PILIERS DIFFÉRENCIANTS



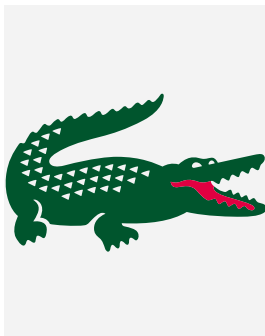
Un créateur
Inventif



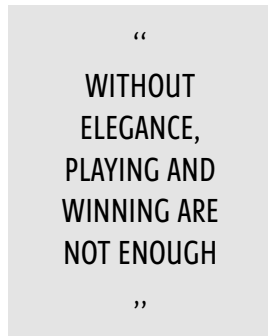
Une attitude
L'élégance
en toutes
circonstances



Des racines
Un véritable
héritage français



Un emblème
Ténacité et
audace



Une philosophie
Un style de vie



Une icône
De mode

L'ÉLÉGANCE À LA FRANÇAISE

INSPIRÉE DU SPORT



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

03

ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2018, Lacoste Operations avait réalisé une première cartographie des risques RSE à dire d'expert, en analysant son activité en regard des enjeux sectoriels pertinents. Ceux-ci avaient été identifiés en utilisant différents standards (SASB, GRI, etc.), l'analyse de ses parties prenantes mais aussi en prenant en compte une cartographie des risques Groupe précédemment réalisée en 2017.

En 2019 la cartographie des risques a été approfondie à partir d'interviews d'experts en interne avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé. Une analyse de matérialité est venue compléter cet exercice, en s'appuyant sur une consultation d'un panel de parties prenantes interne et externe.

Cette étude a fait ressortir les risques les plus importants et pertinents pour Lacoste Opérations. Les préoccupations environnementales et la nécessité pour Lacoste de communiquer de manière plus transparente ont été ainsi notamment mises en évidence.

Deux démarches, entamées en 2019 (réalisation d'un bilan environnemental et élaboration d'un plan d'actions complémentaires) et qui se termineront en 2020, permettront notamment :

- d'identifier encore plus précisément les risques et opportunités relatifs à ses activités ;
- d'élaborer / identifier les indicateurs de performance pertinents qui viendront compléter les indicateurs de reporting que Lacoste a continué de suivre en 2019.

Les thématiques réglementaires «conséquences environnementales de l'activité, notamment en ce qui concerne le changement climatique», et «l'économie circulaire» sont intégrées dans les risques liés à l'environnement, et la thématique «respect du bien-être animal» dans le risque chaîne d'approvisionnement responsable.

Sur le plan fiscal, la société tient compte des dispositions légales et réglementaires applicables, y compris les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, vis-à-vis des autorités des états où elle exerce ses activités. Elle procède aux déclarations fiscales périodiques et au paiement des impositions correspondantes. Elle n'a pas sollicité ni ne bénéficie d'accord fiscal dérogatoire.

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes «gaspillage alimentaire», «lutte contre la précarité alimentaire», et «respect d'une alimentation responsable, équitable et durable» ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion.



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

| THÉMATIQUE | DESCRIPTION DU RISQUE | IMPACT POTENTIEL | SECTION |
|--|---|---|-------------|
| CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE | Sous-traitance non déclarée. Violation des droits de l'Homme par un partenaire au sein de la chaîne d'approvisionnement de Lacoste Opérations. | Risques pour les salariés des sites, réputation de l'entreprise, qualité des produits. | 3.9 3.9 |
| | Utilisation de matière première issue d'une chaîne d'approvisionnement ne permettant pas de préserver le bien-être des animaux. | Réputation de l'entreprise. | 3.9 |
| ENVIRONNEMENT | Rejets de polluants contaminants ou pollution accidentelle sur un site industriel ayant un impact direct sur les riverains ou l'environnement. | Non-respect de la réglementation. Impact sur la santé de riverains ou sur l'environnement. Interruption d'activité Réputation de l'entreprise. | 3.8 3.10 |
| | Adaptation au changement climatique et réduction de l'empreinte carbone. | Difficultés d'approvisionnement de matières premières (qualité, quantités, prix). Consommation non maîtrisée de fluides ou d'énergie. Valorisation ou recyclage non optimisé des déchets. | 3.10 |
| | Mauvaise gestion des ressources et des déchets. Raréfaction des ressources naturelles. Impact environnemental de l'industrie de la mode. | Mauvaise gestion des stocks ou de la production entraînant du gaspillage de matières premières. Réputation de l'entreprise. | |
| COMMUNICATION | Suspicion de mauvaises pratiques par les parties prenantes du fait d'un manque d'informations accessibles sur les pratiques responsables du groupe. | Suspicion de mauvaises pratiques par manque d'informations. Mauvaise notation de l'entreprise par des ONG ou des applications par manque d'information. Réputation de l'entreprise. | 3.1 |
| QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS | Insatisfaction des clients. Réaction allergique lors de l'utilisation d'un produit. | Santé des clients. Réputation de l'entreprise. | 3.8 |
| SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL | Accident de personne sur un site industriel interne ou externe. Risque attentatoire. | Non-respect de la réglementation. Risque d'accident du travail. Interruption d'activité. | 3.7 |
| ENGAGEMENT ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS | Démotivation. Atteinte à la santé mentale ou physique des collaborateurs. | Démotivation, baisse de la productivité, déséquilibre vie privée/professionnelle. | 3.5 |
| PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PROTECTION DE LA MARQUE | Contrefaçon | Intérêt des clients, partenaires et salariés. Capacité d'investissement et d'innovation de Lacoste. | 3.3 |

3.1 CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITÉS

Lacoste Operations s'attache en toute circonstance à se conformer aux lois et règlements s'appliquant à ses activités.

Lacoste Operations s'applique aussi à respecter et faire respecter par ses Partenaires les grands principes fondamentaux internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- La Déclaration de l'OIT sur les droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales y afférentes ;
- Les principes directeurs de l'OCDE ;
- Les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

En signant le Open to All Business Pledge en 2019, Lacoste confirme son engagement à assurer un environnement accueillant et sain pour tous, sans considération d'ethnie, d'origine, de sexe, d'identité ou d'expression de genre, d'orientation sexuelle, du statut d'immigrant, de religion ou de situation de handicap. Aucune discrimination n'est ainsi tolérée, et les services en magasins doivent être assurés de la même manière pour tous.



Le Code de Conduite de Lacoste Opérations s'applique à tous les collaborateurs, et détaille les attitudes et comportements attendus au sein de l'entreprise, notamment en matière de vigilance à l'égard de la corruption et du conflit d'intérêt.

La coordination et le suivi des actions en lien avec nos engagements sont assurés par la Direction RSE, rattachée à la Direction RH.

3.2 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Lacoste Operations travaille le plus possible en collaboration avec différentes parties prenantes, afin de faire progresser ses pratiques et celles de son secteur, mais aussi influencer positivement de manière plus globale l'environnement dans lequel il évolue.

Ainsi, la société :

- Reste un employeur important de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine avec environ 752 collaborateurs travaillant directement dans la région;



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

- Permet la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations via sa Manufacturing Academy ;
- Entretient son réseau territorial dans le cadre de l'Union des Industries Textiles ou du Club Textile Intégral ;
- Participe à des initiatives sectorielles nationales et internationales : Global Fashion Agenda (promotion de la mode circulaire), AFIRM (substances chimiques), ICS (audits sociaux et environnementaux), INTA et ICC/BASCAP (lutte contre la contrefaçon), ainsi que le Club Génération Responsable (promotion des réseaux de distribution responsables).
- Utilise la puissance de sa marque pour donner une visibilité à la cause de la biodiversité au travers de deux partenariats : Everglades Foundation (projet Water is Life) et UICN (projet Save Our Species) ;
- Finance par le biais de la Fondation Lacoste des projets d'insertion sociale pour des jeunes en situation de fragilité par la pratique du golf ou du tennis au travers d'associations en France ou à l'étranger.

3.3 LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Lacoste Opérations est aussi activement engagé dans la protection de sa Marque, vecteur de son authenticité et empreinte de son héritage. Une équipe dédiée à la protection et à la défense des droits de propriété intellectuelle de Lacoste travaille en partenariat avec les autorités publiques dans le monde entier.

La lutte contre la contrefaçon fait partie intégrante de la responsabilité sociale d'entreprise de Lacoste. La contrefaçon est un commerce illicite, irrespectueux du droit de travail, des standards de sécurité et des normes environnementales. La combattre sert à protéger les intérêts de ses clients, partenaires et salariés, et préserver sa capacité d'investissement et d'innovation.

En 2019, plusieurs milliers d'opérations ont été effectuées dans près de 80 pays et ont abouti à la saisie de produits contrefaisant les droits de Lacoste. Des actions de lutte contre la contrefaçon sont également menées sur internet. Les contenus visant à la promotion et la vente de produits contrefaisant les droits de Lacoste – sites internet et annonces sur des plateformes de revente en ligne - sont alors supprimés.

3.4 DONNÉES SOCIALES

Au 31 décembre 2019, Lacoste Operations employait 1 247 collaborateurs, avec 2% des collaborateurs travaillant à temps partiel, et 30 nationalités représentées. En 2019 les effectifs comptaient 62 % de femmes, une proportion qui se maintient dans le management avec 58 % de femmes parmi les N-1 des membres du Comex. L'Index Egalité Femmes Hommes de Lacoste s'élève à 96/100 en 2019.

En 2019, 244 nouveaux collaborateurs ont été recrutés, dont 132 en CDI et 112 en CDD, tandis que 297 quittaient la société. Le taux de turnover était ainsi de 17% en 2019.

La masse salariale était de 59,6 M€ (+6,7 % vs 2018).

De nouveaux accords collectifs ont été signés et d'autres ont été mis à jour : sur les NAO (Négociations Obligatoires en Entreprise), sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la qualité de vie au travail, le télétravail et la lutte contre toutes les formes de discrimination, sur le calendrier et les modalités applicables aux négociations obligatoires en entreprise, sur le protocole d'accord préélectoral pour les élections 2019, ainsi que sur l'intéressement.

L'absentéisme s'est élevé à 5 % en moyenne : il était de 6% sur les sites de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de 3,3% sur le siège.

3.5 ATTRACTIVITÉ ET RÉTENTION DES TALENTS

3.5.1 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Lacoste assure la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences en s'appuyant sur :

- Des accords collectifs
- Une cartographie annuelle des emplois pour identifier leurs évolutions et les besoins à venir
- La Manufacturing Academy, reconnue par l'Etat français, qui permet de former la main d'œuvre aux savoirs faire du textile, et recruter parmi les personnes formées.
- Une école interne de tricotage, teinture et confection qui assure une formation continue aux équipes ainsi qu'aux managers de premier niveau.



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

- La Management Academy à destination des managers à tous les niveaux de séniorité, qui vise notamment à renforcer leur capacité à engager les gens.
- Des plans de recrutement.
- Une rémunération prenant en compte des facteurs de bien-être des salariés, un régime de prévoyance et frais de santé, une politique d'intéressement et de participation. La politique salariale de Lacoste va au-delà de l'évolution du pouvoir d'achat.
- Une communication interne forte : informations hebdomadaires et trimestrielles, plateforme intranet, explication de la stratégie et réunions mensuelles et trimestrielles sur les résultats...

Lacoste bénéficie d'une forte attractivité. La richesse des activités et des métiers présents au sein de l'organisation, l'envergure géographique du Groupe et la forte notoriété de la Marque contribuent fortement à cet aspect. L'entreprise investit néanmoins avec une attention toujours plus accrue dans le domaine de l'acquisition des talents avec la mise en place de guidelines, process, méthodologies et outils en cohérence avec ses ambitions de développement et les projets de transformation liés à cette ambition.

Quelques exemples de réalisations dans ce domaine :

- Une fonction Talent Acquisition visible et reconnue comme stratégique par le Top Management et connectée au domaine rémunération et avantages sociaux, afin de veiller à la compétitivité de Lacoste sur le marché ;
- Une politique recrutement Groupe partagée et communiquée au niveau global ;
- Des actions de formation et d'accompagnement au recrutement que ce soit au niveau corporate comme au niveau opérationnel ;
- La définition d'une marque employeur et sa déclinaison dans différents projets ou actions.

Ces sujets sont également soutenus par un effort significatif dans le développement de solutions innovantes et digitales (site internet dédié aux Talents et Carrières, plateforme de recrutement permettant la création de viviers de talents et l'identification de positions-clés dans l'organisation - qu'il s'agisse d'experts, de managers ou de hauts potentiels – investissement important dans des médias sociaux reconnus tel que LinkedIn par exemple).

3.5.2 FORMATION

1.16 % de la masse salariale, soit 690 K€, a été consacré à la formation des collaborateurs. 368 d'entre eux ont pu bénéficier d'au moins une formation. Le total des heures de formations suivies s'élève à 9 410 heures, soit environ 24 heures par personne formée.

Plus d'un tiers des formations sont liées aux métiers (41 % des heures) mais les formations relatives à la sécurité (18 %) et au recyclage (10 %) ont également été suivies en 2019. Les managers sont également accompagnés : qu'ils soient débutants, afin de réussir leur prise de poste, ou confirmés, ce qui leur permet de confronter collectivement la stratégie et la vision du groupe avec le quotidien managérial et opérationnel.

3.5.2.1 MANUFACTURING ACADEMY



Lacoste a créé son école dans le berceau historique de la bonneterie en 2016 afin de sauvegarder le savoir-faire textile local et le perpétuer. Elle a pour ambition de permettre la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations et de devenir l'un des lieux incontournables de la formation aux métiers du textile en France et dans le monde. La Manufacturing Academy a permis de former, puis de recruter des stagiaires qui, pour la plupart, ne connaissaient pas le métier auparavant.

Les programmes sont dédiés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier. 5 formateurs internes certifiés par un parcours de formation et 1 formatrice interne dédiée uniquement à la confection assurent ces formations.

En 2019, 514 stagiaires ont été formés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier ; et 34 personnes ont pu bénéficier d'un contrat de professionnalisation.

A l'issue de ces classes, tous les produits fabriqués ont fait l'objet de dons auprès d'associations humanitaires. En 2019, la production des stagiaires a permis de donner plus de 7 000 produits au Secours Populaire, Restos du Cœur, Emmaüs, Secours Catholique et la Croix Rouge.



3.5.2.2 MANAGEMENT ACADEMY



L'académie contribue à développer une culture managériale et de la performance dans l'ensemble du Groupe afin que les managers et leaders de Lacoste soient plus agiles, entrepreneurs, internationaux et engagés, à travers la définition de principes de management et le déploiement de parcours de développement. Elle se décline en trois programmes destinés chacun à un échelon de séniorité différent des managers. En 2019, un nouveau programme a été lancé, dédié spécifiquement au top management du Groupe.

Chaque programme fait partie d'un parcours de formation complet et de long terme, mobilisant de nombreux outils pour maximiser l'impact et offrir des opportunités concrètes de développement pour les managers.

Internationale et transverse, l'académie vise tous les managers, avec des objectifs forts :

- Construire un réseau solide de pairs partageant la même expérience et le même langage
- Assurer une compréhension toujours plus fine de l'ADN Lacoste et des principes de leadership, et favoriser les échanges entre les pairs pour développer des actions qui soutiennent une culture managériale saine et efficace.
- Soutenir le développement personnel des managers et élaborer un plan d'action pour gérer les leviers individuels et collectifs de performance et de motivation

Depuis sa création en 2017, la Management Academy a accompagné plus de 230 managers, dont 102 en 2019.

3.5.2.3 CUSTOMER EXPERIENCE ACADEMY



La Customer Experience Academy a pour objectif de développer les compétences du commerce de détail et créer un environnement d'apprentissage propre à faire émerger des ambassadeurs de marque passionnés. Elle permet notamment de renforcer la marque Lacoste en proposant des outils de formation et des initiatives qui permettent de garantir la qualité premium de l'expérience client.

ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Ces formations sont disponibles partout dans le monde, via un accès digital ou en présentiel, mais aussi directement en magasin, où des interventions sont régulièrement proposées.

Les principaux sujets traités en formation sont :

- L'histoire de notre marque
- Attentes et directives du Groupe
- Le voyage du consommateur chez Lacoste
- Précisions sur le produit et la distribution
- Management des employés et des ventes

En plus du contenu des formations, l'équipe de la Customer Experience Academy propose son soutien à travers la mise à disposition de ressources variées : lignes directrices, plans de communication, calendriers, indicateurs clés de performance pour suivre les impacts, supporter les engagements et garantir une mise en œuvre adéquate et réussie sur chaque marché. Tous ces éléments sont exécutés et gérés localement par la Direction de la Formation.

3.6 HANDICAP

Lacoste Opérations compte 67 collaborateurs reconnus en situation de handicap dans ses effectifs.

En 2019, diverses actions ont été menées en faveur du handicap : visite de l'ESAT en charge du recyclage des articles Lacoste, travail de défilage confié à un ESAT, aménagement de postes de travail en partenariat avec CAP EMPLOI et l'AGEFIPH, aide à la constitution des dossiers RQTH – AGEFIPH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé - Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées). Plusieurs opérateurs ont ainsi été équipés avec du matériel adapté à leurs besoins. Des ESAT sont également mobilisés pour l'organisation de divers événements au sein de Lacoste Opérations.

Lacoste a en outre organisé en 2019 la Semaine du handicap, au cours de laquelle :

- 80 personnes issues de 4 sites ont été sensibilisées au handicap.
- Une conférence a été organisée au siège sur le handicap invisible.
- Des athlètes Olympiques et Paralympiques ont également été reçus sur le site des Gayettes, à la rencontre des collaborateurs.



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

- Un reportage a été diffusé, portant sur l'insertion professionnelle avec un handicap lourd.
- Les actions Lacoste ont été présentées à 50 personnes d'autres entreprises lors d'une conférence organisée par CAP EMPLOI.
- Les membres de l'ESAT et CAP EMPLOI ont visité le site des Gayettes.
- L'ESAT restauration a été visité avec des assistantes pour promouvoir le travail de l'ESAT et favoriser le partenariat.

3.7 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Dans un contexte où les entreprises sont confrontées à des risques liés à la sécurité toujours plus grands, développer la vigilance doit devenir une démarche de fond afin de créer une véritable culture de la sécurité.

Un projet d'entreprise «Nos Gestes Gagnants» a été déployé en 2018, afin de former et informer les salariés aux enjeux de sûreté et sécurité au moyen de plusieurs vecteurs de communication : un espace manager, une campagne d'affichage/sensibilisation, un kit de documents (guide sécurité, protocole de sécurité pour les déplacements, politique sécurité Groupe, etc.) et un e-learning obligatoire pour tous les nouveaux collaborateurs de Lacoste Opérations.

Il vise à l'application de principes au quotidien autour de 6 grandes thématiques :

- PROTECTION DE LA MARQUE
- PROTECTION DE LA MARCHANDISE
- PROTECTION DES DONNÉES
- PROTECTION DES PERSONNES
- PROTECTION DES ESPACES DE TRAVAIL
- VIGILANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES

À Troyes, de nombreux investissements ont également été réalisés afin de favoriser les meilleures conditions de travail possible. Du matériel ergonomique de pointe (chariots et tables dynamiques) a notamment été acheté, afin de minimiser les risques de troubles musculosquelettiques des opérateurs, et l'éclairage a été repensé pour garantir un confort maximal dans les unités de production. Une étude sur le niveau sonore dans les ateliers a été menée, permettant d'identifier les besoins spécifiques en protection auditive pour chaque poste de travail.

Un programme spécial de prévention des TMS a été déployé sur les sites Troyens de la marque. Les opérateurs sont accompagnés par un kinésithérapeute et un coach sportif afin de se former aux bons gestes et postures à adopter.

3.8 QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

Lacoste est très attaché à la qualité de ses produits que ce soit dans la sélection des matières premières ou les différents contrôles et tests qualité qui jalonnent les différentes étapes de production.



- **25 km de fil** en pur coton pour réaliser un polo L.12.12 de 230g
- **27 opérations** pour assembler un polo
- **14 000 points** de broderie pour assembler un croco

Une liste de substances interdites est en vigueur au sein de Lacoste Operations. Elle suit les travaux et recommandations de l'AFIRM Group dont la mission est de réduire l'utilisation et l'impact des substances chimiques dans le secteur de l'habillement et de la chaussure. Lacoste travaille en collaboration avec l'AFIRM, en participant à des groupes de travail afin d'améliorer la cohérence de tous les laboratoires qui travaillent pour la marque. Lacoste respecte également les standards imposés par la norme européenne REACH.

Un cahier des charges réglementaire impose les normes les plus restrictives à tous les produits Lacoste, à travers notamment un protocole de test spécifique : tous les produits Lacoste doivent garantir le meilleur niveau de qualité et de sécurité. Des tests sont ainsi effectués en cours de production, et des plans de tests sont mis en place pour les produits les plus récurrents. Lacoste tient notamment à aller au-delà de la réglementation concernant les normes hypoallergéniques : certains allergènes vont ainsi rentrer dans le scope des substances à surveiller dans les produits, avec des seuils de présence à ne pas dépasser.



3.9 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

3.9.1 CONTRÔLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au-delà de ses propres activités industrielles, Lacoste Operations collabore avec des partenaires industriels localisés à travers le monde. Ceux-ci sont sélectionnés pour leur capacité à répondre aux standards de qualité et exigences environnementales et sociales de l'entreprise, synthétisés dans une Charte Éthique Fournisseurs.

Lacoste est membre actif de l'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability) et dans ce cadre :

- Utilise le référentiel d'audit social de cette initiative pour contrôler la conformité des usines qui fabriquent ses produits.
- Participe activement à différents groupes de travail et d'échanges de bonnes pratiques avec ses pairs.

En 2019, Lacoste a été élu au sein du comité de pilotage de l'ICS.

L'Initiative for Compliance and Sustainability (ICS) est une initiative multisectorielle qui a pour objectif d'améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle permet aux sociétés membres de collaborer et de mutualiser les audits.

Ses membres utilisent ainsi le même référentiel et la même méthodologie d'audit social afin de contrôler les conditions de travail et de sécurité dans les usines auprès desquelles ils s'approvisionnent. Les audits sont réalisés en semi-annoncé par des auditeurs indépendants. Les résultats des audits sont ensuite partagés au travers de la plateforme ICS entre membres travaillant au sein de la même usine.

<https://ics-asso.org/fr/>

En 2019, 100% des usines de rang 1 ont un audit social de moins de deux ans. Toutes les usines sont accompagnées par Lacoste dans la mise en place du plan d'actions correctives lorsque des non-conformités ont été identifiées. En cas de non-conformité majeure, le déférencement du fournisseur est envisagé.

ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

D'autres audits portant sur les volets qualité, technique ou risque sont menés afin d'alimenter une évaluation globale du risque et de la performance des fournisseurs. Celle-ci est prise en compte dans la cartographie des risques réalisée par Lacoste, et permet de statuer sur la relation commerciale entretenue entre Lacoste et chacun de ses fournisseurs.

3.9.2 TRANSPARENCE ET TRAÇABILITÉ

Lacoste continue d'œuvrer sur la traçabilité de sa supply chain avec une volonté accrue en termes de transparence.

La liste des fournisseurs de rang 1 de Lacoste Opérations sera ainsi rendue publique en 2020.



Lacoste est également enseigne pilote dans un projet commun ICS – ITC (International Trade Center) visant à l'amélioration de la transparence des chaînes de valeur par la création d'une base de données publique (Sustainability Map) permettant la cartographie des usines de fabrication en accord avec celles-ci.

Lacoste a travaillé activement en 2019 avec ses partenaires et 25% de ses usines de rang 1 se sont inscrites volontairement dans la base de données.

<https://www.sustainabilitymap.org/>

3.9.3 MATIÈRES PREMIÈRES

3.9.3.1 COTON

Lacoste a signé le Cotton Pledge du Responsible Sourcing Network et refuse tout recours à du coton originaire d'Ouzbékistan ou du Turkménistan. Cet engagement s'impose à tous les fournisseurs de fil de Lacoste qui doivent également signer la Charte Ethique Partenaires. Lacoste continue de travailler sur la traçabilité du coton utilisé et les pratiques sociales et environnementales dans ce domaine.



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

3.9.3.2 BIEN-ÊTRE ANIMAL

La fourrure, l'angora et le mohair sont interdits chez Lacoste. Des exigences sur les conditions d'élevage des animaux pour la laine (interdiction du mulesing) et le duvet (animaux morts élevés pour leur viande, production de foie gras exclue) sont imposées aux fournisseurs pour garantir le respect du bien-être animal.

3.9.3.3 CACHEMIRE



Lacoste s'est engagé avec le Good Cashmere Standard, une norme indépendante qui vise à garantir le bien-être des chèvres cachemire, les conditions de vie des communautés d'élevage et leur environnement, en prenant en compte des enjeux à la fois sociaux, économiques et environnementaux. Cette initiative contribue à développer la transparence et la traçabilité de l'approvisionnement en cachemire de Lacoste.

<https://thegoodcashmerestandard.org/>

3.10 ENVIRONNEMENT

Lacoste Operations prend en compte les enjeux environnementaux pertinents pour son activité et notamment ceux liés au changement climatique, à une gestion plus responsable des ressources naturelles et à la gestion des déchets. Pour mener à bien ce projet, l'entreprise s'inscrit dans une démarche de progrès continu.

L'économie circulaire est étudiée au niveau de la gestion des déchets des usines de production. Lacoste mène des tests pour étudier les possibilités de recyclage de ses produits (voir 3.10.4.3 FOCUS : This bag was a polo). Une formation éco-conception sera également proposée à tous les responsables produits et design en 2020.

Une attention particulière est portée à l'impact de l'activité de la Société sur l'environnement. En ligne avec les réglementations actuelles, un suivi des rejets dans l'air et dans l'eau est ainsi en place, notamment aux niveaux des activités industrielles soumises à autorisation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Sur les 2 sites industriels de Lacoste Operations localisés à Troyes, seul le site des Gayettes est soumis à autorisation. Le suivi le concernant est transmis régulièrement aux autorités compétentes.

Un bilan environnemental a été lancé fin 2019 pour évaluer plus précisément les impacts environnementaux du groupe. Des indicateurs pertinents et des objectifs de réduction seront fixés en 2020 suite à l'analyse des résultats de ce bilan.

ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

3.10.1 GESTION DES DÉCHETS

1 083 tonnes de déchets ont été produites par les sites de Lacoste Operations en 2019.



3.10.2 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

3.10.2.1 EAU

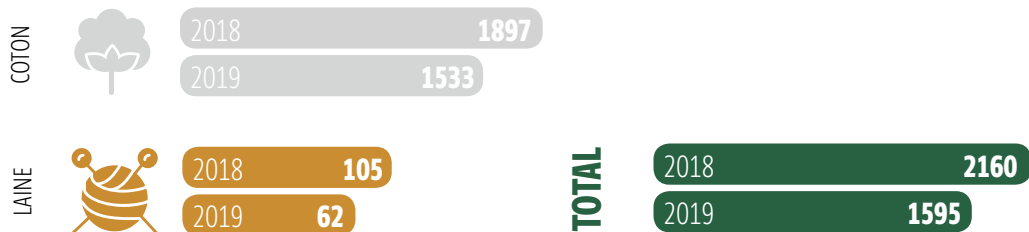
Du fait de ses activités industrielles de teinture, Lacoste Operations est un important consommateur d'eau. La consommation totale (bureaux inclus) en 2019 était de 270 275 m³ (baisse de 3,8% par rapport à 2018). Près de 97% de la consommation totale d'eau est lié au site des Gayettes qui abrite l'activité teinture.



3.10.2.2 MATIÈRES PREMIÈRES

Sur les 1 595 tonnes de matières premières utilisées en 2019, le coton représente à lui seul 96% avec 1 533 tonnes, la deuxième matière la plus consommée étant la laine avec 62 tonnes. Cette variation s'explique d'une part par l'externalisation d'une partie des achats de matière première, et d'autre part par une diminution des volumes de production pour l'année 2019.

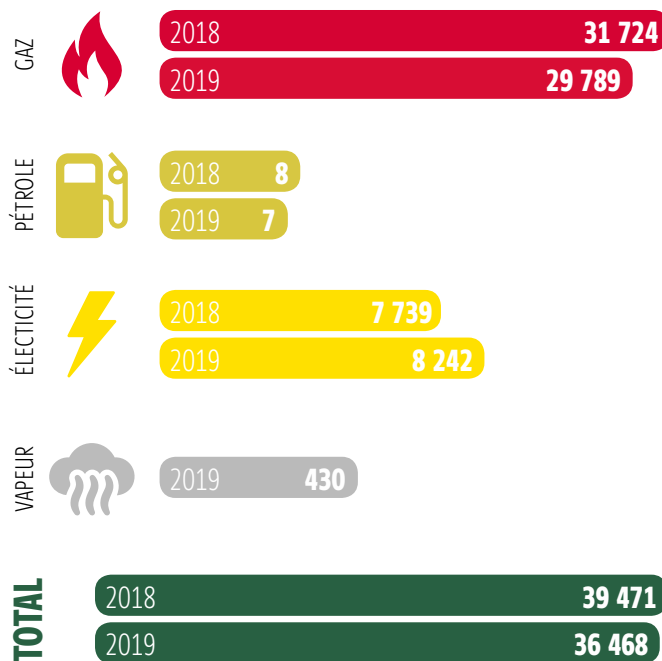
Consommation de matières premières (t) :



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

3.10.2.3 ÉNERGIE

En 2019, la consommation énergétique totale de Lacoste Operations s'est élevée à 36 468 MWh, dont 93 % pour les seuls sites industriels. La Société consomme principalement du gaz et de l'électricité. Consommations d'énergies (MWh) :



3.10.3 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Lacoste Operations est sensibilisé aux risques liés au changement climatique, et prend en compte aussi bien les risques physiques que de transition. Les principaux postes d'émission de GES au long de la chaîne de valeur de la fabrication des produits sont :

- Les émissions liées à la fabrication de nos matières premières (principalement coton et laine),
- Les émissions liées à l'acheminement de ces matières premières dans les sites de production,
- Les émissions liées à la fabrication des produits finis,
- Les émissions liées à l'acheminement des produits finis au niveau des points de vente,
- Les émissions de nos points de vente dans une moindre mesure les émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs,

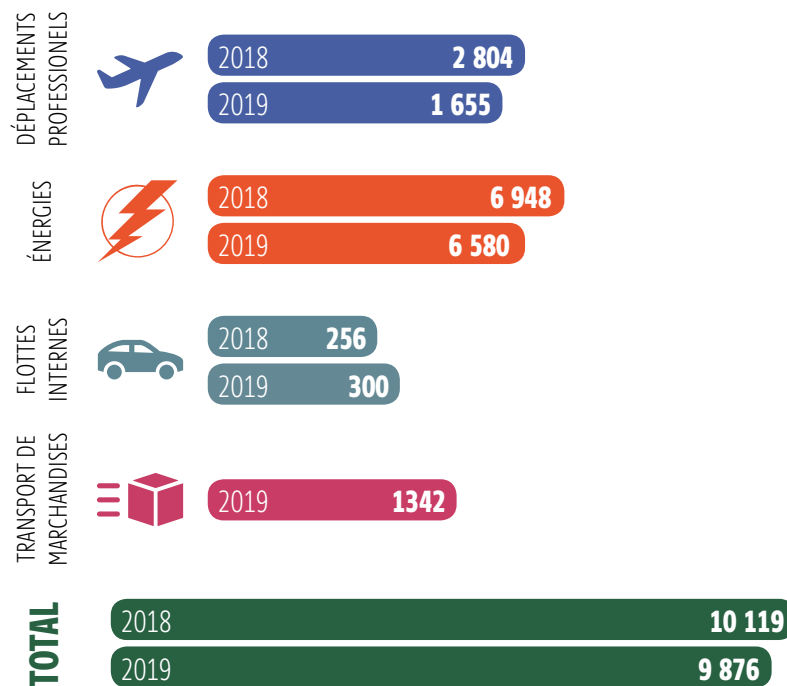
ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

- Les émissions liées à l'usage des produits,
- Les émissions liées à la fin de vie de nos produits.

À date, un reporting a été mis en place sur les émissions du scope 1 & 2 au sens du GHG Protocol (émissions directes liées aux consommations d'électricité, de gaz, de fuel des opérations) et sur certains postes d'émissions du scope 3 (émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs (voiture, train, avion) et à l'acheminement de produits finis au niveau des points de vente - les émissions de nos points de vente ne faisant pas partie du périmètre de Lacoste Operations.

Les émissions communiquées, et présentées ci-dessous, ont été calculées sur la base des facteurs d'émissions de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en intégrant la combustion et l'acheminement. Lacoste Operations étudie la possibilité d'élargir le reporting à d'autres postes d'émissions du scope 3, notamment en ce qui concerne la production et l'acheminement des matières premières.

En 2019, les émissions de GES (t eq CO₂) s'élèvent ainsi à :



3.10.4 MODE CIRCULAIRE ET ECOCONCEPTION

3.10.4.1 PRODUITS

Dans le cadre du Global Fashion Agenda, une initiative visant à mobiliser les acteurs du monde de la mode sur le sujet de la mode circulaire, la marque s'était engagée à former toutes les équipes Design et Produit à la mode circulaire et l'éco-conception d'ici juin 2020.

Cette formation a été construite en 2019 et sera dispensée aux collaborateurs pendant le premier trimestre 2020. Pensée pour développer la vision collective et stimuler la culture d'innovation des collaborateurs en respectant les grands principes de l'éco-conception, la formation a été conçue après une série d'entretiens en interne afin d'identifier précisément les besoins des équipes.

Lacoste travaille également aux problématiques liées à la fin de vie des produits. Des solutions sont en cours de recherche pour permettre notamment aux déchets de fabrication d'alimenter d'autres chaînes de production, et trouver les meilleurs procédés de recyclage.

3.10.4.2 EMBALLAGES, CADEAUX AUX CLIENTS ET VITRINES

Lacoste a revu la conception de ses emballages et cadeaux destinés aux clients pour répondre à des critères plus respectueux de l'environnement. Les cadeaux destinés aux clients, dont le volume sera diminué en 2020, ont été travaillés pour comporter majoritairement du liège, bois ou papier certifiés FSC, du cuir LWG au tannage végétal, ou de la matière recyclée comme le polyester ou le coton, certifiée GRS pour garantir sa traçabilité. Pour favoriser leur recyclabilité, les cadeaux sont conçus avec une matière unique dès que cela est possible.

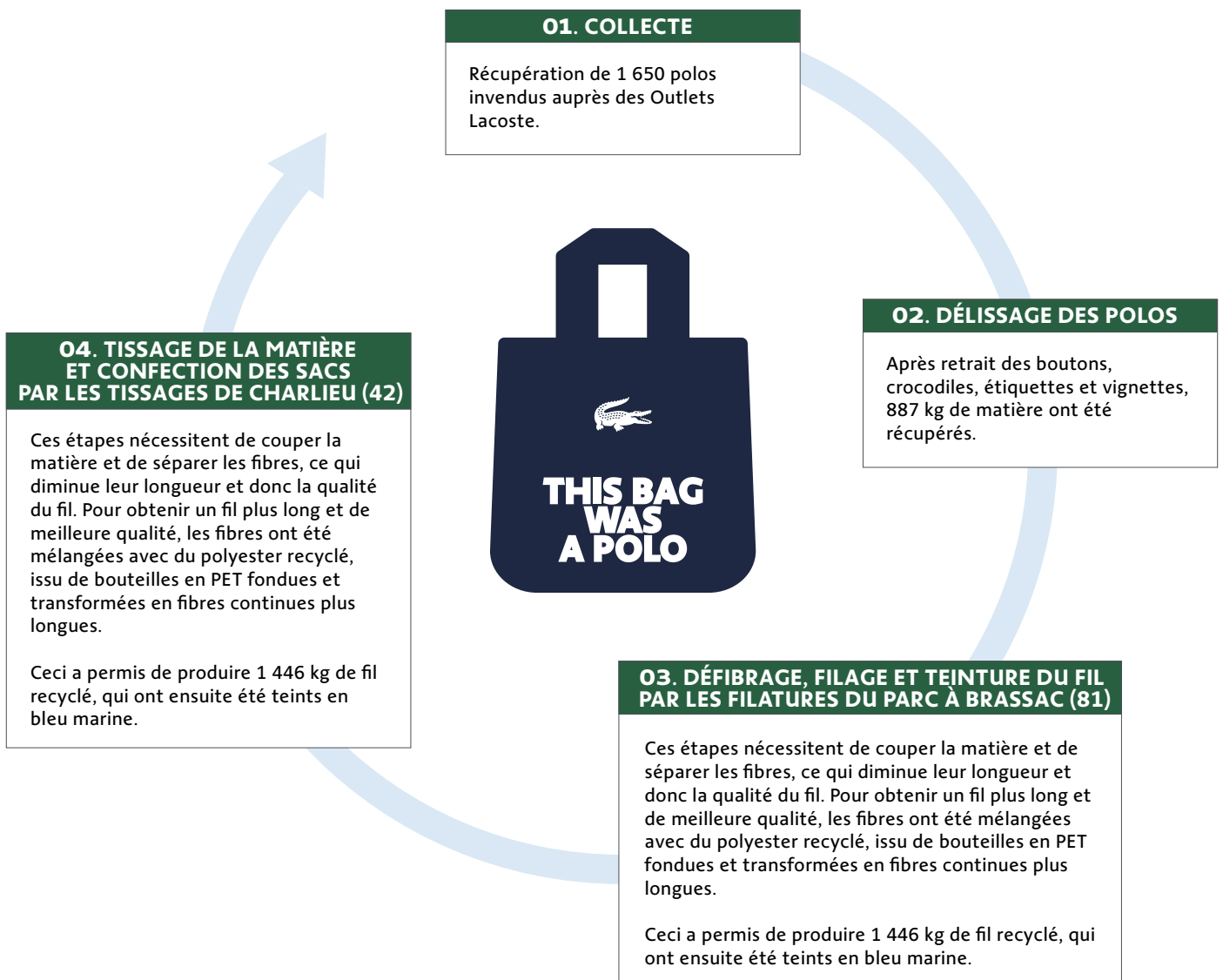


ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Lacoste travaille sur le décor de ses boutiques afin de minimiser la quantité de ressources utilisées et de déchets produits, en réduisant notamment le nombre de rotations de décors des vitrines au cours de l'année. Il est demandé aux fournisseurs que 50% du décor des vitrines soit conçu à partir de matériaux recyclables.

3.10.4.3 FOCUS: THIS BAG WAS A POLO

Plus de 8 000 sacs 100% recyclés à partir de polos Lacoste invendus... c'est l'initiative éco-responsable menée par les équipes Lacoste en partenariat avec les Tissages de Charlieu, une entreprise ligérienne spécialisée dans le jacquard.



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Le but de cette opération pilote était d'étudier la faisabilité du développement d'un produit conçu à partir de fil recyclé provenant des polos invendus. Les points bloquants pour ce type d'exercice ont pu être identifiés, ainsi que les coûts et délais de chaque étape de production. Un an de collaboration a été nécessaire pour mettre au point ce tote-bag entièrement recyclé, à travers les étapes précédentes.

Ce tote-bag est l'un des rares projet d'économie circulaire pour lequel les étapes de fabrication du fil et de confection du sac ont été réalisées en France. Chaque sac représente une économie de 5 kg équivalent CO2 par rapport à un sac similaire réalisé en Asie en matière vierge*, soit un total de 40 tonnes équivalent CO2 économisées. Les Tissages de Charlieu n'utilisent que de l'électricité renouvelable, ce qui contribue au faible impact environnemental du projet.

*calcul réalisé avec Spin It (logiciel d'analyse de cycle de vie dédié à l'écoconception et l'affichage environnemental utilisant la base impact de l'ADEME)

3.10.5 BIODIVERSITÉ

Depuis qu'il a contribué pour la première fois à protéger des crocodiles capturés à Singapour en 1984, LACOSTE a développé divers projets pour aider à préserver la biodiversité :

- soutenir des études scientifiques / projets de préservation d'espèces avec des acteurs reconnus liés à cette cause ou ;
- promouvoir largement cet enjeu grâce à la puissance de sa marque.



Avec le FDB (fonds de dotation français pour la biodiversité) entre 2009 et 2014 au travers de 6 projets de préservation des crocodiliens au Népal, Colombie, Chine, Philippines, Niger, Guyane.



Avec Everglades Foundation depuis 2012 pour mesurer la qualité de l'eau dans les Everglades en étudiant les schémas de migration des crocodiles et des alligators vivant dans cet écosystème naturel.



Avec l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) depuis 2018 en utilisant la puissance de la marque Lacoste pour mettre en lumière l'urgence que représente la préservation de la biodiversité. Les fonds récoltés finance des projets de préservation d'espèces en danger

<https://www.saveourspecies.org/>



Fin 2019, Lacoste s'est engagée au sein de The Lion's Share. Les sommes récoltées par le fond sont investies dans des initiatives et programmes de terrain œuvrant pour le bien-être animal, la préservation de la biodiversité et de son environnement.

<https://www.thelionssharefund.com/>

3.11 FONDATION LACOSTE

Depuis 2006, la Fondation Lacoste apporte son aide à des projets d'éducation d'enfants défavorisés à travers la pratique du golf et du tennis. René Lacoste croyait fortement aux valeurs du sport comme levier d'émancipation. En cultivant le respect de l'adversaire, l'esprit d'équipe, la motivation et le dépassement de soi, la fondation accompagne les jeunes pour qu'ils puissent grandir et se dépasser.

La Fondation permet en outre à ses collaborateurs de s'impliquer à ses côtés par des opérations de parrainage ou une participation ponctuelle à des événements caritatifs. En 2019, Lacoste a soutenu 11 organisations dans 7 pays.



“
Confiance, ténacité,
persévérance, rigueur :
avec de telles armes,
chacun peut construire sa vie.
”

René Lacoste



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

04

4.1 FORMATION

L'écart important sur les montants alloués à la formation et nombre de personnes formées est dû au fait que les chiffres communiqués en 2018 pour la formation des collaborateurs avaient été calculés sur un périmètre plus large (Lacoste Groupe) que celui de la DPEF (Lacoste Opérations).

4.2 FLOTTE INTERNE DE VÉHICULES

Étant donné que les collaborateurs Lacoste France, Lacoste Holding et Maus Frères International Services (MFIS) partagent les mêmes locaux que les collaborateurs Lacoste Operations, leur émissions CO2 liées à l'usage des véhicules de fonction et de service ont également été prises en compte dans cette base de données.

4.3 TRANSPORT DE MARCHANDISES

La méthodologie de calcul a été revue en 2019 pour les émissions de CO2 liées au transport de marchandises, et un transporteur omis en 2018 a été pris en compte pour l'exercice 2019.

Les émissions de CO2 ont été estimées pour 2019, selon la méthodologie de calcul suivante :

Emissions de CO2 = tonnage de marchandises transportées x kilométrage parcouru par chaque tonne de marchandises x facteur d'émissions ADEME pour un camion porteur 7,5 tonnes PTAC.

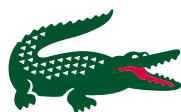
*Le calcul n'a pas été refait pour les émissions 2018.



Ce rapport est constitué de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) de Lacoste Opération S.A. au titre de l'exercice civil et fiscal 2019, et d'éléments complémentaires pour produire la Communication on Progress (CoP) du Pacte Mondial des Nations Unies. Ces éléments complémentaires sont les suivants :

« Déclaration de soutien continu » en page 5, dernier paragraphe de la section « Conduite responsable des activités » en page 17, paragraphes « Management Academy » et « Customer Experience Academy » de la section « Formation » en page 20 et la section « Fondation Lacoste » en page 29.

A noter que seules les informations de la déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet d'une vérification de l'Organisme Tiers Indépendant EY, dont le rapport sur la conformité de la déclaration et la sincérité des informations contenues est disponible en page 33.



Lacoste Opérations S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de
performance extra-financière**

EY & Associés

Lacoste Opérations S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra-financière

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1681 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur demande au siège de l'entité).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000¹ :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (chaîne d'approvisionnement responsable, qualité et sécurité des produits), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : Les Gayettes ;

¹ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 39% et 94% des données sélectionnées pour ces tests (89% des consommations d'énergie, 39% des effectifs inscrits en fin d'exercice, 94% des consommations d'eau) ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre octobre 2019 et mars 2020 sur une durée totale d'intervention d'environ six semaines.

Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, qualité, ressources humaines, innovation produits et achats.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel. Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Sur les risques liés à l'environnement, les politiques ainsi que les objectifs et indicateurs clés de performance n'ont pas été définis.
- Sur les risques liés à la santé et sécurité, la qualité et la sécurité des produits, les politiques présentées ne sont pas assorties d'objectifs d'amélioration et d'indicateurs clé de performance.
- Sur les risques liés à l'engagement et au bien-être des collaborateurs, les politiques présentées ne sont pas assorties d'objectifs d'amélioration.

Paris-La Défense, le 02 mars 2020.

L'Organisme Tiers Indépendant
EY & Associés

Patrick Vincent-Genod
Associé

Eric Mugnier
Associé, Développement Durable

